

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Quarante-sixième session
Genève, 27 février – 3 mars 2023

ACCREDITATIONS DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).

2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur désir d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document une demande contenant le nom de l’organisation qui, avant le 28 décembre 2022, a demandé à être accréditée à la quarante-sixième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur cette organisation tels qu’elle les a communiqués.

3. *Le comité est invité à examiner la demande d’accréditation en qualité d’observatrice ad hoc de l’organisation mentionnée dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

Fundación Empresas Indígenas (demande reçue en espagnol)

à : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Madame, Monsieur,

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du comité intergouvernemental

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint notre demande d'accréditation pour examen par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Venancio Coñuepan Mesias

Directeur exécutif

Fundación Empresas Indígenas
venancio.conuepan@empresasi.org

www.empresasi.org

/...

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2}

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation : Fundación Empresas Indígenas

Description de l'organisation (150 mots au maximum) :

La Fundación Empresas Indígenas (Fondation des entreprises autochtones) est une organisation à but non lucratif ayant pour objectif de favoriser un écosystème qui contribue à l'autonomie économique des peuples autochtones, à la protection des connaissances ancestrales, au développement durable et à la réconciliation des peuples.

Notre vision est celle d'un monde dans lequel les peuples, les familles et les communautés autochtones ne sont plus les plus pauvres sur leur territoire et où leurs connaissances, leurs modes de vie et leurs droits humains sont respectés.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation (veuillez utiliser une liste à puces) :

Notre organisation a quatre principaux objectifs :

- Promouvoir l'autonomie économique des peuples autochtones, encourageant ainsi leur pleine participation à la société tout en préservant leurs modes de vie et leurs droits.
- Favoriser entre les peuples autochtones, les entreprises et les États des relations fondées sur le respect et la coopération.
- Protéger les savoirs ancestraux et promouvoir leur utilisation pour résoudre les problèmes actuels.
- Favoriser le respect et l'application des normes internationales relatives aux droits des peuples autochtones.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation (veuillez utiliser une liste à puces) :

- Des activités de promotion dans les secteurs public et privé en vue d'appuyer la réalisation générale de nos objectifs.
- L'établissement du premier registre des entreprises autochtones au Chili.
- La conception d'un modèle de certification pour les entreprises autochtones qui tienne compte à la fois de la propriété et du respect des savoirs ancestraux autochtones.
- Le développement et le renforcement des entreprises autochtones et la mise en place de programmes de formation à leur intention.

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veillez noter que cette demande sera présentée au comité telle qu'elle sera reçue. En conséquence, dans la mesure du possible, veuillez remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur. Le formulaire rempli est à renvoyer de préférence par courrier électronique à l'adresse grtkf@wipo.int.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité
(150 mots au maximum) :

Notre modèle de développement et de certification des entreprises autochtones est fondé sur la reconnaissance, l'évaluation et l'incorporation des savoirs ancestraux dans la gestion des entreprises autochtones, dans le but ultime de créer un impact positif sur leurs territoires. Participer aux travaux de ce comité nous aidera à comprendre comment concevoir au mieux un modèle de certification qui protégera les savoirs traditionnels autochtones.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités : Chili

Informations complémentaires :

Veillez fournir toute information complémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a financé la participation de notre directeur exécutif, Venancio Coñuepan, au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme tenu du 28 au 30 novembre 2022 à Genève (Suisse). Rodrigo Paillalef, avocat mapuche récemment élu membre de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones, nous a recommandé d'y assister en personne afin de mieux connaître le débat international dans ce domaine et de contribuer au développement de nos activités visant à protéger les savoirs traditionnels autochtones en tant qu'actifs de propriété intellectuelle.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : Avenida Caupolicán No. 110, Cautín, La Araucanía (Chili)

Tél. : +569 6344 5023

Tlcp. :

Adresse électronique : venancio.conuepan@empresasi.org / venancio@conuepan.cl

Site Web : www.empresasi.org

Nom et fonctions du représentant de l'organisation :

Venancio Coñuepan Mesias, directeur exécutif

Andrés Antivil Álvarez, président

[Fin de l'annexe et du document]